

18 avril 1830 / 31 mai 1975

# Les Cèdres Quetigny



**Parva domus magna quies**

*Petite maison, grand repos.*

**Jean-Marie BALLEYGUIER**

Octobre 2008

A mon père, Jacques **BALLEYGUIER**.

Quetigny comptait énormément pour lui. La perte des «Cèdres» fut une dure épreuve affective et morale.

Il avait débuté ce travail de regroupement et de mise en ordre des archives familiales dès les années 70.

Pour mes filles qui ont grandi à 3 kilomètres à vol d'oiseau des «Cèdres» et pour lesquelles Quetigny n'évoque pas exclusivement le nom d'un hypermarché.

## REMERCIEMENTS ET SOURCES D'INFORMATION :

Remerciement « hors concours » à Agnès, ma femme. Correctrice indispensable, ce document n'aurait jamais vu le jour sans elle.

Un remerciement spécial à mon oncle Denis BALLEYGUIER, dernier propriétaire des Cèdres à pouvoir raconter des souvenirs d'une époque révolue.

Merci à la mémoire infailible de ma mère Nicole BALLEYGUIER, notamment pour la généalogie.

Merci à Eliane BREGEAULT, Laurent BALLEYGUIER et Catherine BARBIER pour les documents donnés ou photographiés.

### Principales informations provenant de :

- \* Archives familiales conservées à Paris par mes parents.
- \* «*Quetigny du temps jadis*» de Thierry DROCOURT, édité en 1999.
- \* «*Côte d'Or : du canton à la Nation, élus et représentants depuis 1789*» édité par le Conseil général, archives départementales de la Côte d'Or en 2006.
- \* Journal «*Le Bien public*», quotidien d'information de la presse régionale.
- \* Le musée des Beaux-Arts de la ville de Dijon.

### Internet :

- \* Site des archives départementales de la Côte d'Or, Conseil Général.
- \* Google Earth 2007.
- \* Divers sites pour la traduction du vieux français, la conversion des monnaies, les unités de mesures de l'ancien régime, la conversion des dates du calendrier révolutionnaire etc.

## Préambule.

Cet ouvrage est l'aboutissement de plus de deux ans de travail durant lesquels j'ai regroupé, étudié, mis en ordre des documents d'archives disparates, quelquefois abîmés ou illisibles. Les documents les plus importants ont été numérisés, ordonnancés par dossiers à l'intérieur desquels ils ont été rangés chronologiquement, ils sont ainsi protégés des manipulations indélicates.

Pourtant deux ans, ce n'est pas grand-chose, comparé aux 177 années durant lesquelles nos prédécesseurs, à travers six générations, n'ont cessé d'enrichir ces archives concernant cette propriété de Quetigny.

A ma disposition, 38 kg d'archives dans lesquels on retrouve, pêle-mêle, 144 ans de la vie d'une maison bourgeoise au sein d'un village de 300 habitants (jusqu'à la fin des années 1960) et de son exploitation agricole dans la plaine dijonnaise.

Des centaines de pages d'actes notariés dont certains remontent au XVII<sup>ème</sup> siècle, de courriers, d'actes de propriétés, de plans, de relevés cadastraux ainsi que des factures et même des poèmes ou des pièces de théâtre sans oublier de très nombreuses photos (485 au total).

Depuis maintenant trente-trois ans, cette propriété des Cèdres appartient à la municipalité de Quetigny qui a exproprié ma famille au début des années 1970. Cette expropriation, très difficilement vécue, nous, les enfants de l'époque en avons été les témoins et les documents d'archives le confirment, a mis brutalement fin à la plus longue occupation de ce domaine par la même famille.

Trente-trois ans de recul et une génération plus tard, il est plus facile de (re)découvrir ce domaine perdu qui nous réunissait tous les ans.

Ensuite, grâce à cette richesse documentaire, écrire, rappeler l'histoire de cette maison que nous partageons dans nos souvenirs familiaux.

Donner témoignage de la vie d'une maison qui mérite plus qu'une page dans un livre consacré à la construction d'une ville.

## Préface



**D**u haut de la colline de Montmuzard, on les aperçoit tous les deux dominant les champs et les nombreux lotissements de Quetigny. Ils s'inclinent légèrement l'un vers l'autre comme pour échanger des souvenirs qui remontent à l'époque de leur plantation, il y a plus d'un siècle et demi..... :

*« Notre histoire a commencé lorsque nous avons été plantés devant la maison pour embellir un jardin créé et agrandi petit à petit par une famille aisée de Dijon.*

*Quelques années plus tard, une guerre est venue troubler notre quiétude et nous avons vu la propriété servir d'hôpital de campagne aux soldats et d'écurie de fortune aux chevaux.*

*La paix venue, nous avons failli être brûlés par plusieurs incendies qui ont incité nos propriétaires à entreprendre quelques travaux d'aménagement. Mais quelle déception de voir les belles tuiles bourguignonnes vernissées remplacées par une toiture d'ardoise, certes plus moderne !*

*Tout doucement, nous sommes devenus les ornements principaux d'un véritable parc agrémenté de pelouses, de bosquets et de quelques statues. C'est là que débute une longue période de tranquillité. Nous étendions de plus en plus nos branches pour abriter les bandes d'enfants turbulents et les adultes jouant au croquet ou au tennis.*

*Hélas ! Ces années heureuses ont été bouleversées par une autre guerre avec des va-et-vient soudains de troupes qui tantôt envahissent tantôt pillent notre demeure. Dans le ciel, au-dessus de nous, nous sentions des passages bruyants d'avions qui ne venaient pas, comme autrefois, du terrain d'aviation de Longvic. Nous avons assisté à des bombardements qui visaient la base aérienne ainsi que la gare de triage de Perrigny-lès-Dijon.*

*La maison fut alors occupée par plusieurs familles de réfugiés venant de la ville pensant être ainsi protégés par nos branches. En prévision de périodes de disette, la famille fit l'acquisition d'une chèvre et d'un mouton qui broutaient consciencieusement l'herbe à nos pieds.*

*Notre retour à la lente vie végétale d'antan fut perturbé par l'irruption sournoise de la ville dans les prés et les champs d'alentour ce qui provoqua le changement de destination de la propriété.*

*Nous nous sommes même demandés alors si on n'avait pas l'intention de nous abattre complètement pour nous transformer en allumettes !...*

*Pour faire revivre un peu ce passé, l'un des nombreux enfants qui ont passé leurs vacances sous nos ombrages a décidé de consigner dans un livre la vie de la propriété dont nous sommes encore les grands témoins. »*

Merci à Jean-Marie, pour le gros travail qu'a représenté la confection de cet ouvrage relatant l'histoire des « CEDRES ».

**Denis BALLEYGUIER**

mai 2008

## Sommaire

### **Introduction :**

Les propriétaires du domaine avant 1830.	Page 12
Généalogie MAZEAU simplifiée.	Page 14

### **I/ Période Nicolas MAZEAU -1830/1866-**

1. 18 avril 1830 : achat du domaine de Quetigny.	Page 15
1.2 La plus ancienne représentation du domaine	Page 22
2. Agrandissement du domaine : Nouvelles acquisitions foncières.	Page 23
3. Une opération d'urbanisme : L'allée des Marronniers.	Page 24
4. Une vanne sur le Cromois.	Page 27
5. Galerie photos.	Page 29

### **II/ Période Charles MAZEAU -1866/1905-**

1. Portrait de Charles MAZEAU.	Page 30
1.1 Acte de naissance.	Page 30
1.3 Sa carrière professionnelle et politique.	Page 32
1.4 Les drames familiaux.	Page 33
2. Le poète.	Page 33
3. La guerre de 1870.	Page 35
4. Agrandissement du domaine : Nouvelles acquisitions foncières.	Page 36
5. Le décès de Charles MAZEAU : un héritage important.	Page 37
6. Galerie photos.	Page 39

### **III/ Période Léonie MAZEAU -1910/1929-**

1. Les statues et les vestiges archéologiques.	Page 40
1.1 La Vénus à la pomme.	Page 41
1.2 L'Inca.	Page 42
1.3 La vierge.	Page 42
1.4 Eros de Centocelle	Page 42
1.5 Autres sculptures.	Page 43
1.6 Les vestiges archéologiques.	Page 43
2. Les moments difficiles.	Page 44
2.1 Le premier incendie de la ferme.	Page 44
2.2 Le second incendie de la ferme.	Page 47
2.3 Le troisième incendie de la ferme.	Page 48
3. La véranda.	Page 49
4. La première guerre mondiale.	Page 50
5. La fin d'une époque.	Page 51

### **IV/ Période Berthe BREGEAULT -1930 1946-**

1. Etat de la route Dijon / Quetigny.	Page 52
2. Le domaine agricole des Cèdres.	Page 53
2.1 Le recrutement d'un nouveau fermier.	Page 56
2.2 Descriptif des bâtiments de ferme.	Page 56
2.3 Particularités.	Page 57
2.4 Montant du fermage.	Page 57
3. Dons de la famille à l'église de Quetigny.	Page 58
4. Inventaire de 1938.	Page 59
5. La seconde guerre mondiale.	Page 60
5.1 Amélioration de l'habitat rural.	Page 60
5.2 Autres travaux.	Page 61
5.3 Quelques souvenirs d'enfant à Quetigny durant l'occupation.	Page 62
5.4 Une amitié née dans la résistance.	Page 64
5.5 Un militant.	Page 64

## V/ Dernière période -1946 / 1975-

1. Une exploitation agricole toujours entière. Page 66
2. Décès de François Balleyguier. Page 66
3. Location du Potager à Denis Balleyguier. Page 66
4. La nouvelle maison de Roger Rémond. Page 67
5. Rupture avec le Notaire de la famille. Page 67
6. Les Cèdres : Ces arbres que l'on veut abattre. Page 67
7. Vente des bâtiments de la ferme. Page 69
8. La Kermesse. Page 69
9. Le remembrement. Page 70
10. Une période de transition. Page 71
11. La dernière décennie. Page 71
  - 11.1 Les ventes « à l'amiable ». Page 71
  - 11.2 L'ultime solution : le lotissement des Cèdres. Page 73
  - 11.3 La fin inéluctable. Page 76

**Epilogue** page 78

**Annexes.** Page 79

- ✓ Les plans de la maison et de la Roseraie.
- ✓ Superficie des pièces.
- ✓ Inventaire des objets et meubles en 1929.
- ✓ Quelques habitants de Quetigny de 1831 à 1901.
- ✓ Revue de presse.

De 1666 à 1669, l'Intendant Bouchu fit une enquête pour le bureau des finances dans toutes les paroisses. On y apprend notamment que Quetigny avait 23 ou 24 maisons et une « métairie séparé en un moulin qui en dépend nommé Limpré ». Le futur domaine des Cèdres était-il cette métairie ?

✓ Le 20 août 1651, **Bénigne PARESSOT**, procureur au parlement de Dijon se porta acquéreur du domaine.

✓ En 1696, 45 ans plus tard et après transaction, le domaine est attribué à **Marie-Thérèse** et Abraham **CAILLET**.

✓ Le 26 août 1708, 12 ans après, par testament, M-T Caillet désigne ses deux fils comme légataires particuliers : **Bénigne CAILLET**, Conseiller du roi et avocat général au parlement de Besançon. **Jean CAILLET**, Conseiller du roi et auditeur en la chambre des comptes de Dijon.

✓ 45 ans après, le 12 octobre 1753, donation à **Jean LEUTET**, procureur au parlement de Dijon.

✓ Le 10 avril 1769, 16 ans plus tard, achat par **Athanaze COQUEAU**, marchand confiseur à Dijon.

✓ 23 ans plus tard le 19 janvier 1792, **Antoinette MOREL** (qui décèdera fin janvier 1794), veuve de Pierre **GAUTHIER** de BREUVANT achète le domaine, en pleine révolution française.

✓ Grâce à l'aliénation, l'Etat devint propriétaire du domaine en 1796. Il en confia la vente au négociant François **CAPPUS**, le 17 juillet 1796 au profit du département de la Côte d'Or.

✓ C'est ainsi que le 6 avril 1797, le **Général Henri François DELABORDE** (natif de Dijon) acquit le domaine.

✓ Ce dernier le céda à son tour, 14 ans plus tard, le 30 novembre 1811 à François Jean Baptiste **CLOPPIN** de BESSEY et à **Marie Geneviève du PUGET** son épouse.

✓ 17 ans après, par testament du 19 juin 1828, **Suzanne CLOPPIN de BESSEY** hérita, avec son mari Stanislas Fortuné de **MOREAL**, de sa tante par alliance.

✓ Le **dimanche 18 avril 1830**, Suzanne **CLOPPIN de BESSEY** (de **MOREAL**), devenue veuve et n'ayant que des enfants mineurs (4), vendit le domaine à **Nicolas MAZEAU** et à sa femme Caroline **CANQUOIN**.

C'est à cette date que le domaine entre dans notre famille.

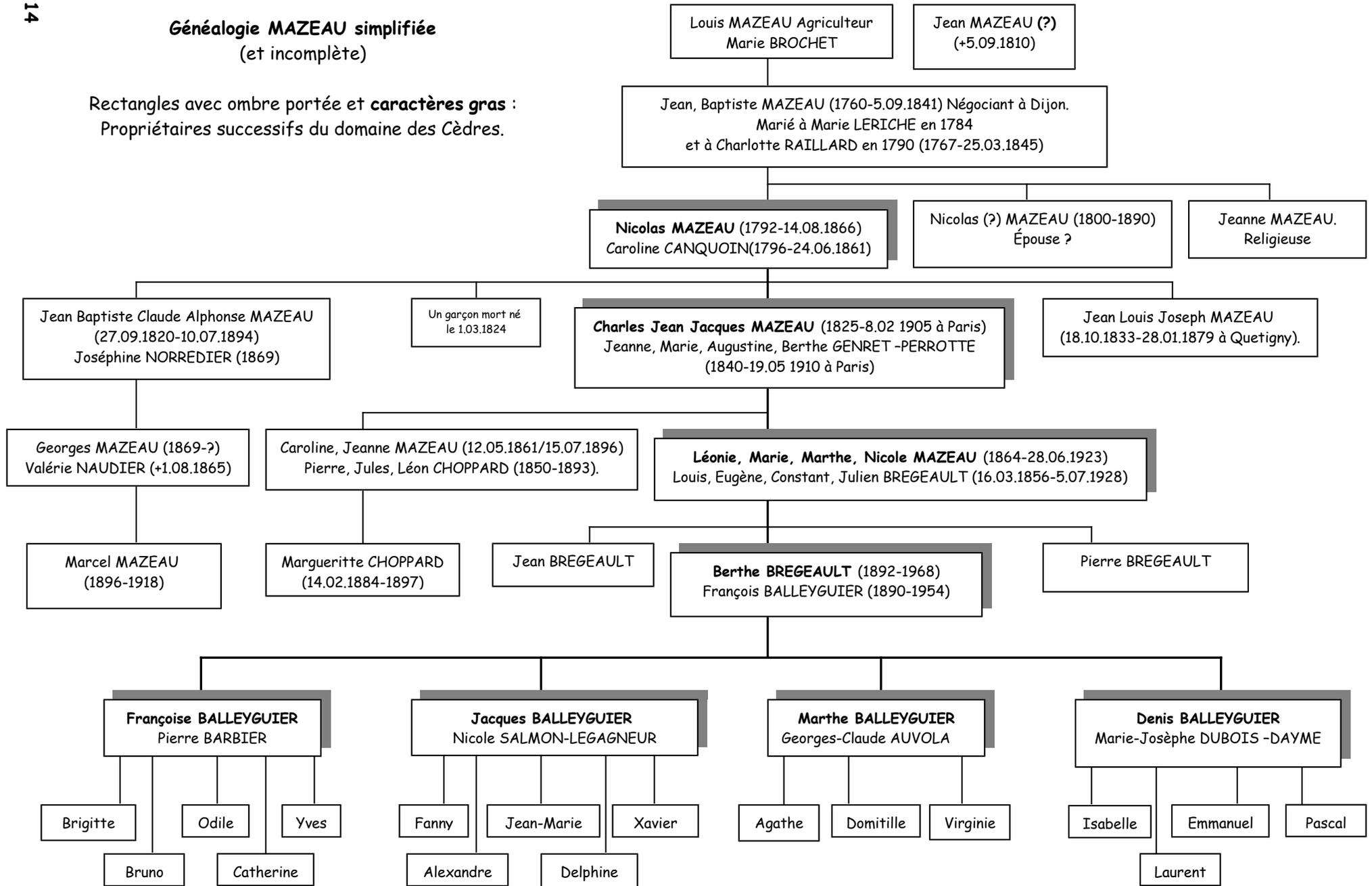
- ✓ A la mort de son père le 3 juillet 1866, **Charles MAZEAU**, hérita à son tour, avec sa femme Jeanne GENRET-PERROTTE.
- ✓ En février 1905, leur fille **Léonie (Marthe) MAZEAU**, unique héritière, reçut la propriété avec son mari Louis (Julien) BREGEAULT.
- ✓ Suite au partage de 1929 avec ses frères Jean et Pierre, **Berthe BREGEAULT**, leur fille, leur succéda avec son mari François BALLEYGUIER.
- ✓ Enfin, 39 ans après, à la mort de leur mère en 1968, **Françoise BALLEYGUIER** et son mari Pierre BARBIER, **Jacques BALLEYGUIER** et sa femme Nicole SALMON-LEGAGNEUR, **Marthe BALLEYGUIER** et son époux Georges-Claude AUVOLA et **Denis BALLEYGUIER** avec sa femme Marie-Josèphe DUBOIS-D'AYME devinrent propriétaires indivis (Consorts) du domaine.
- ✓ **La commune de Quetigny** expropria les «Consorts BALLEYGUIER» le vendredi 10 mai 1974. Les clés furent définitivement cédées à la mairie le 31 mai 1975.

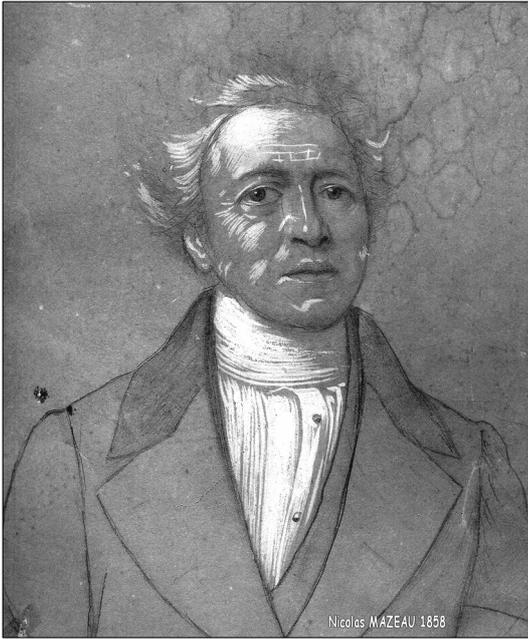
Elle en est toujours propriétaire au 1<sup>er</sup> septembre 2008.

Au 10.05.1974, la propriété des Cèdres sera restée dans notre famille  
**144 ans et 22 jours** soit 52 617 jours.

## Généalogie MAZEAU simplifiée (et incomplète)

Rectangles avec ombre portée et **caractères gras** :  
Propriétaires successifs du domaine des Cèdres.





Né en 1792, il se marie le 4 août 1819 (à 27 ans) avec Caroline CANQUOIN. Les parents de Caroline possédaient un domaine de 44 hectares environ à Labergement-Foigny, commune située à une quinzaine de kilomètres à l'Est de Dijon.

La vie de Nicolas MAZEAU sera en très grande partie vouée (jusqu'à sa démission du comité napoléonien en 1850) à une admiration sans faille pour Napoléon 1<sup>er</sup>.

Cette passion pour l'Empereur lui vaudra bien des déboires et ira jusqu'à perturber les débuts de sa carrière de notaire.

L'année de sa Licence en Droit, en 1815, il s'engagera même dans l'armée Napoléonienne dans le 1<sup>er</sup> bataillon de Côte d'Or avant la débâcle de Waterloo

quelques mois après.

C'est à cette époque qu'il se fit remarquer, avec quelques autres, en brandissant sur les places de Dijon, un buste de l'Empereur déchu en signe de soutien et de fidélité.

Attitude suicidaire pour ce jeune Clerc de Notaire qui rêvait de posséder sa propre étude. En effet, Le Ministère public, qui doit ratifier tout acte d'achat, s'opposera vigoureusement à l'acquisition par Nicolas Mazeau d'une étude notariale au prétexte qu'il est «indigne d'occuper à jamais une fonction publique». Celui-ci devra attendre deux ans et une deuxième tentative d'achat avec un appui important avant d'obtenir la charge d'une étude à Dijon, le 26 septembre 1817.

En 1825, Nicolas et Caroline MAZEAU habitaient au 22, rue Chaudronnerie à Dijon (au 17, rue Vannerie en 1820, photo ci-contre de 2008) lorsque leur fils Charles naquit. Ils y habitaient toujours en 1830 lors de l'achat du domaine de Quetigny.



## 1. 18 avril 1830 : Achat du domaine de Quetigny

Notaire royal, Nicolas MAZEAU, qui exercera durant toute la période de la monarchie constitutionnelle, est bien placé professionnellement pour acheter un bien immobilier dans lequel placer son argent.

C'est chose faite lorsque le dimanche 18 avril 1830, à 38 ans, il achète à madame de Moréal pour la somme de 40 000 Francs de l'époque le domaine de Quetigny situé à 7 kilomètres à l'Est de Dijon.

## 1.2 La plus ancienne représentation du domaine :

La maison de maître a certainement été construite entre 1740 et 1770 à la place, ou en agrandissement, d'une maison déjà existante.



Vraisemblablement postérieur à 1860, ce tableau du peintre dijonnais Jean-Jean Cornu (1819-1876) nous apprend ou nous confirme plusieurs choses :

A l'origine le **toit** était recouvert de tuiles vernissées (toit bourguignon).

Le **parc** est terminé grâce à l'acquisition de nouveaux terrains. Voir page suivante.

« **La poire** » (la pièce d'eau au premier plan) daterait de la même époque. Voir pages 19 et 20.

La **sculpture** « la Vénus à la pomme » (reconnaisable à gauche sur le tableau, quoique très petite) était déjà présente à l'époque. Voir page 32.

Le **petit arbre** qui est représenté devant la maison serait l'un des deux Cèdres. S'il s'agit bien de l'un des deux

arbres qui donneront plus tard leur nom à la propriété, on peut supposer à sa taille et à la période supposée de la réalisation de cette œuvre qu'il a été planté rapidement après l'acquisition du domaine. Les deux cèdres auraient aujourd'hui près de 180 ans.

Nicolas Mazeau s'emploiera jusqu'à la fin de sa vie à embellir cette acquisition qui, pourtant, ne sera pour lui et ses descendants qu'une maison de campagne.

## Agrandissement du domaine : Nouvelles acquisitions de terres.

2.

Dates	Terres	Surface
1831	En la Poulinière *	51a 42c
	Sur la fontaine de Couternon	68a 56c
1833	Ez Brosses	36a 85c
1834	Au village	20c
	En la veuglotte	11a 42c
1837	En Sistlâtre	25a 43c
1838	En Liselâtre	64a 123c
	En Tilleul	31a 95c
	En Chanceau	1ha 15a 35c
	Aux Huchots	60a 5c
	Aux Herbues	79a
	Au Pré de la grange **	42a 95c
1839	Au Pré de la grange **	34a 28c
1840	Au Galatas	10a 66c
1841	Sur les vignes	1ha 38a 50c
	Sur le pré vendu	35a
	Sur le pré de l'étang	61a 80c
	En l'homme mort	92a 30c
	Aux petites Charrières	7a 60c
	Aux Herbues	79a
	En la Brocarde	79a 25c
	En la borne au gratte loup	26a 20c
	Sur Rosière	46a 40c
	Au Pré de la grange **	42a 95c
1842	Au Gorguenot	12a 29c
1844	Au Pré de la grange **	16a 90c
1852	Au Pré de la grange **	72a 10 c
	En Ronsevick	11a 42 c
1853	une petite maison	
<b>Total</b>		<b>13ha 55a 6c</b>

\* Servira à la construction de l'allée des marronniers.

\*\* Terrains qui constitueront, en partie, le parc.

Le tableau de la page précédente donne une indication précise du rythme d'acquisition de terrains, notamment dans les années 1840.

En 1853, la propriété passe de 31 hectares environ à un peu plus de 44 hectares.

### 3. Une opération d'urbanisme : L'allée des Marronniers.

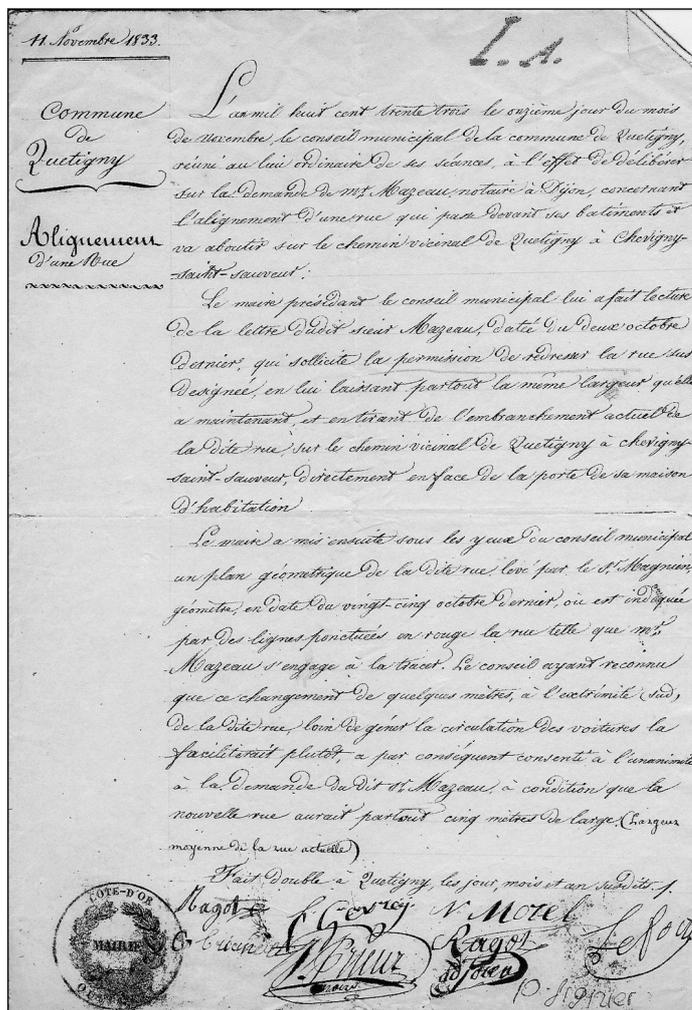
Dès 1833, Nicolas Mazeau a l'idée d'offrir à sa maison une voie d'accès plus en rapport avec sa condition sociale.

Située dans le village, la maison est desservie par un chemin qui arrive le long du jardin, et par un chemin vicinal, formant un léger coude, qui aboutit, de biais, à la maison.

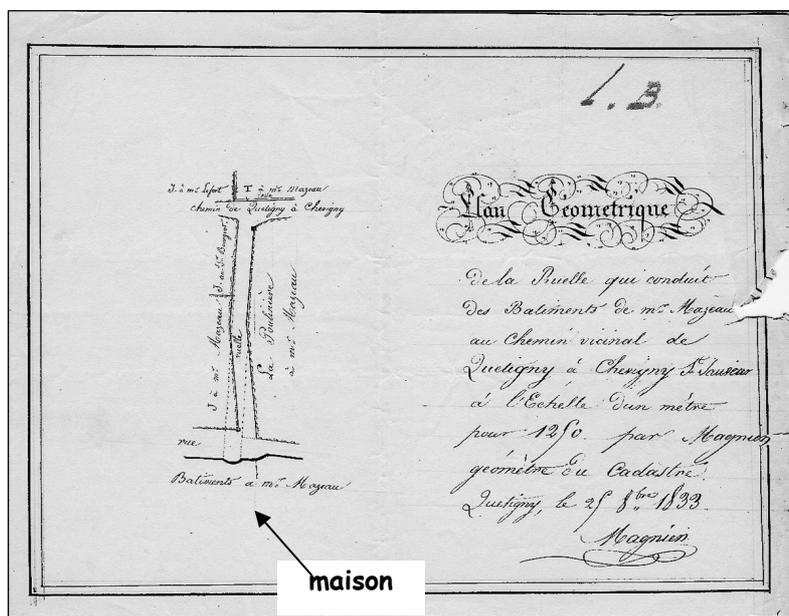
Son premier projet est de rectifier ce chemin de façon à le positionner en face de la maison.

Afin de réaliser ces travaux, il demande l'autorisation au conseil municipal.

Voyant son intérêt (travaux de voirie pris en charge par un particulier), le conseil donne son accord à condition que cette voie ait une largeur régulière et qu'elle soit plus pratique à emprunter par tous les utilisateurs.



Délibération du conseil municipal autorisant les travaux



Plan géométrique de la rectification du chemin vicinal.

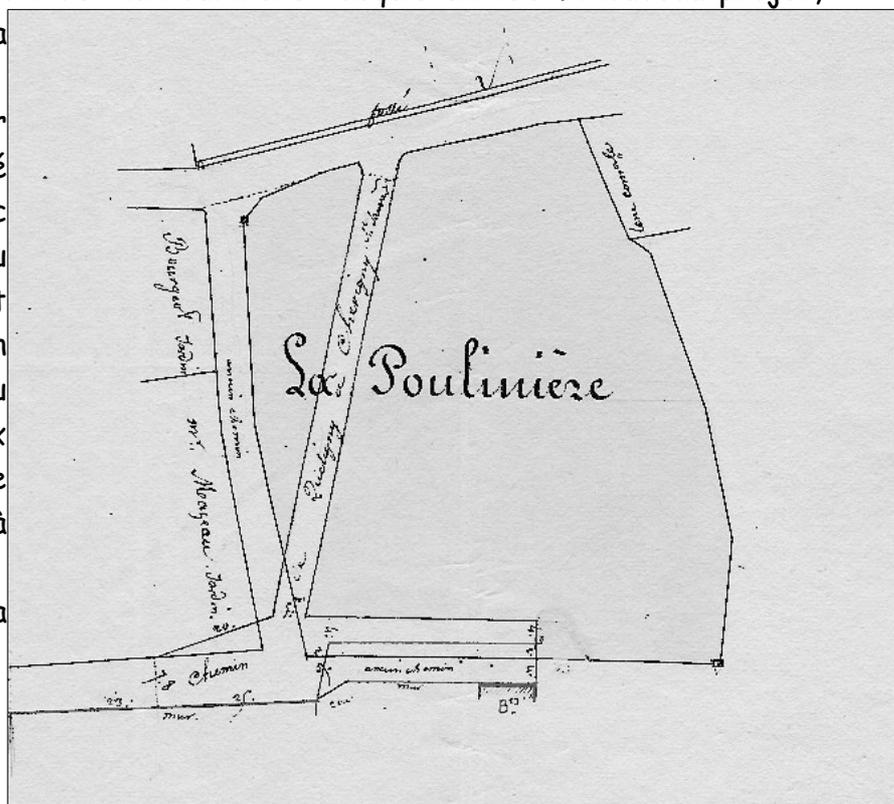
Finalement, ce projet, ne se réalisa pas sous cette forme.

En effet, en 1835, Nicolas Mazeau préfère se diriger vers un projet alternatif au premier qui lui permettrait d'obtenir une voie exactement perpendiculaire à la façade principale de sa maison.

Pour cela, il utilisera le terrain dit de «la Poulinière» acquis en 1831. Nouveau projet, nouvelle demande à la municipalité.

Cette fois, il s'agit de demander l'échange du terrain constitué par le chemin vicinal coudé avec son équivalence en superficie du terrain de la Poulinière. Il est prévu aussi la construction d'un mur fermant la propriété du côté de la ferme. Ces travaux étant, là encore, l'initiative de Nicolas Mazeau, ils sont donc à sa charge.

Ce projet emporte l'accord de la municipalité le 25 août 1835.



Plan géométrique du projet. Le mur est en bas du plan, marqué en rouge.

Cependant, dans ce même projet, Nicolas Mazeau veut profiter de ces travaux pour construire un mur de clôture qui englobera la maison de Maître et la ferme, en cours d'extension sur une partie de «la Poulinière». Or, ce mur barrera un «chemin de pied» (un raccourci) que les habitants empruntent pour aller dans la commune voisine (Chevigny St Sauveur) ou pour rejoindre les champs à l'est de la Poulinière.

La municipalité n'avait sans doute pas fait attention à ce détail.

Alors que les travaux se réalisaient, les habitants s'aperçurent que le «chemin de pied» était maintenant barré par les fondations du futur mur et qu'ainsi pour rejoindre Chevigny, il convenait maintenant de faire un détour important. Sans doute sous la pression des habitants, la municipalité de Quetigny fit citer Nicolas Mazeau en justice le 11 mars 1840, afin de récupérer l'accès au chemin.

Jean-Baptiste Maréchal, Maire du village et par ailleurs ancien ou toujours (?) fermier du domaine, fit citer Nicolas Mazeau devant le « Juge de paix » afin de récupérer le chemin de pied qui était utilisé depuis un « temps immémorial » par les habitants du village.

Le 27 avril 1840, Nicolas Mazeau est condamné à rétablir l'accès au chemin.  
Le 4 mai suivant, celui-ci fait appel du jugement arguant que ce chemin est privé puisqu'il fait partie intégrante du terrain de la Poulinière lui appartenant.  
Le 13 juillet, le jugement d'appel déboute la commune et donne définitivement raison à Nicolas Mazeau. Le mur sera construit, les piétons seront dorénavant conviés à passer par la nouvelle allée plantée de Marronniers.



La juxtaposition du plan géométrique de 1835 et d'une photo aérienne de 2005 montre d'une façon surprenante que 170 ans après, cette petite recomposition urbaine est toujours en place.

L'allée des Marronniers débouche en face de la maison de maître (en bas de la photo, toit gris à quatre pans). Le mur d'enceinte de la propriété le long de la rue existe toujours. La Poulinière a servi à agrandir de nouveau la ferme et Alain Lambert, le fils du dernier fermier y a construit sa maison (toit au dessus du mot Poulinière).

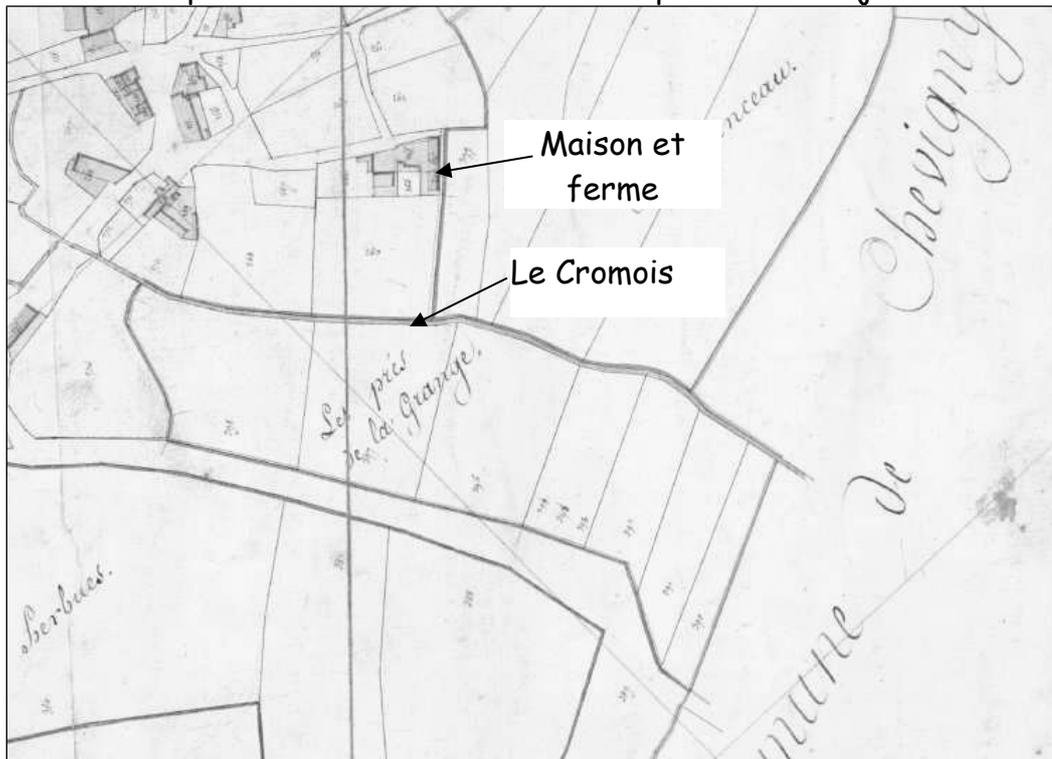
#### 4.

#### Une vanne sur le Cromois.

Le Cromois est le nom du ruisseau qui traverse le parc de la propriété, dans sa largeur.

En 1857, le parc (extension du «jardin emplanté d'arbres fruitiers et d'agrément et baigné par la rivière.» tel qu'il est décrit dans l'acte de vente) est vraisemblablement terminé grâce à l'achat, les années précédentes, des terrains dits du «Pré de la grange». Ceux-ci se trouvaient sur l'autre rive du Cromois qui marquait la limite de propriété. Plusieurs parcelles de ces terrains s'étendaient jusqu'à la commune voisine de Chevigny St Sauveur.

Le plan cadastral de 1811 est très précis à ce sujet :



La parcelle de terrain dans laquelle est écrite «Les prés de la grange» est celle qui est devenu le parc. Cette parcelle a fait l'objet de travaux paysagés importants consistant à transformer un pré en parc boisé entourant une grande pelouse.

En 1857, le Cromois coule donc au milieu de la propriété.

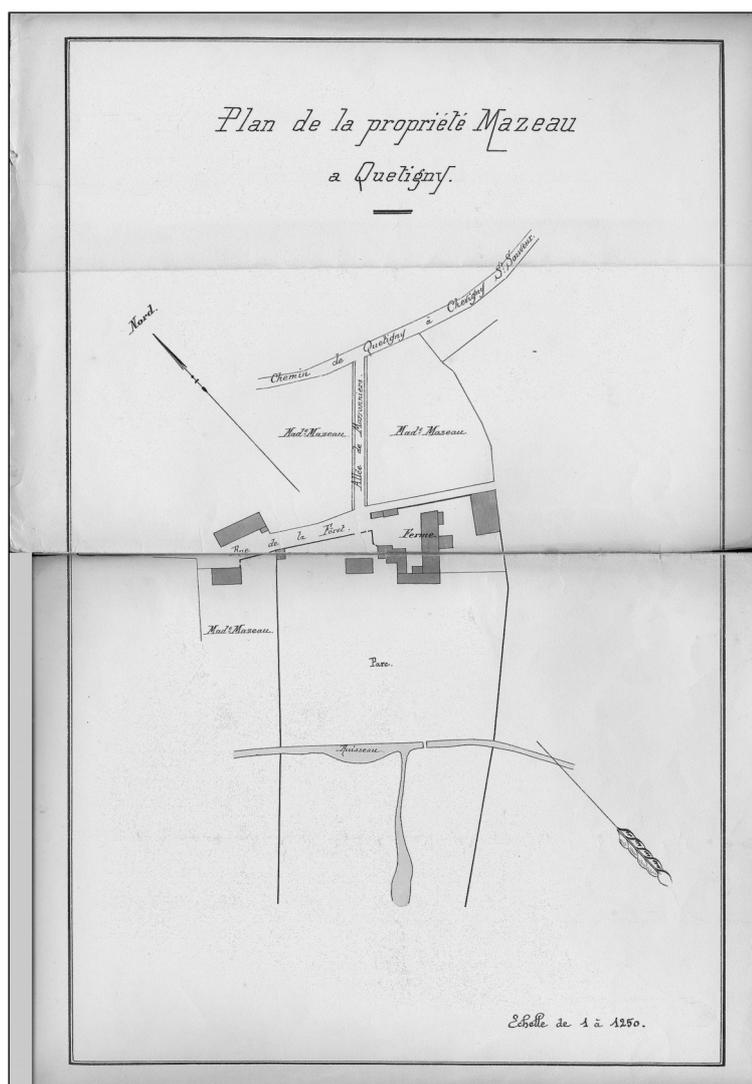
Un nouveau projet de Nicolas Mazeau consiste à améliorer une vanne de retenue d'eau sur le cours du Cromois à l'Est du parc, c'est-à-dire à sa sortie, afin de surélever le niveau de ce mince ruisseau dans son passage à travers la propriété.

Cette retenue permettra d'alimenter un réseau navigable tout autour de cette extension et de créer une pièce d'eau dans le nouveau parc.

Le Sieur Prieur (lui aussi membre du conseil municipal lors de l'affaire du mur du chemin de pied et peut-être encore échaudé contre N. Mazeau 17 ans après) alors propriétaire des terrains en amont à la propriété, n'apprécie pas cette retenue d'eau qui, dit-il, favorise les

inondations en hiver lors des pluies abondantes. Après s'en être plaint auprès de la préfecture et qu'un rapport eut été fait par des ingénieurs, le Préfet publia le 29 août 1857 un arrêté demandant à Nicolas Mazeau de supprimer cette vanne. Evidemment, par un courrier du 14 septembre, celui-ci refusa net, argumentant que cet ouvrage était en place depuis un «temps immémorial», 50 ans. D'ailleurs il paie tous les ans une redevance au département de la Côte d'Or sur le «fonds destinés aux travaux d'intérêts commun et divers salaires». Cette redevance est de 21,80 Francs pour 1857. Le 22 février 1858, le Préfet prend un nouvel arrêté autorisant cette vanne à condition qu'elle respecte un certain nombre de critères très précis de construction, notamment de hauteur et d'évacuation de l'eau en cas de fort débit du ruisseau. Il exige que les travaux soient sous surveillance d'ingénieurs des ponts et chaussées qui, seuls, autoriseront ou non la mise en service de l'ouvrage. Le 27 septembre 1860, après inspection de la nouvelle vanne, les ingénieurs signent le procès verbal de réception définitive de l'ouvrage.

La pièce d'eau ainsi créée prendra le nom de «poire», inspiré par sa forme. La butte (encore présente de nos jours) serait constituée de la terre extraite pour creuser la poire.



Le parc a maintenant sa physionomie définitive qu'il conservera jusqu'au début des années 1960.

Ci-contre, plan de la propriété Mazeau :

- ✓ L'allée des marronniers,
  - ✓ L'extension de la ferme sur le terrain de la Poulinière,
- Le parc avec le Cromois rendu navigable et la poire.

5. Galerie photos :



La vanne de retenue.



1955 : Jacques Balleyguier (dans son «pépin») navigant sur la poire.



1957 : l'un des deux petits ponts enjambant le ruisseau dans le parc



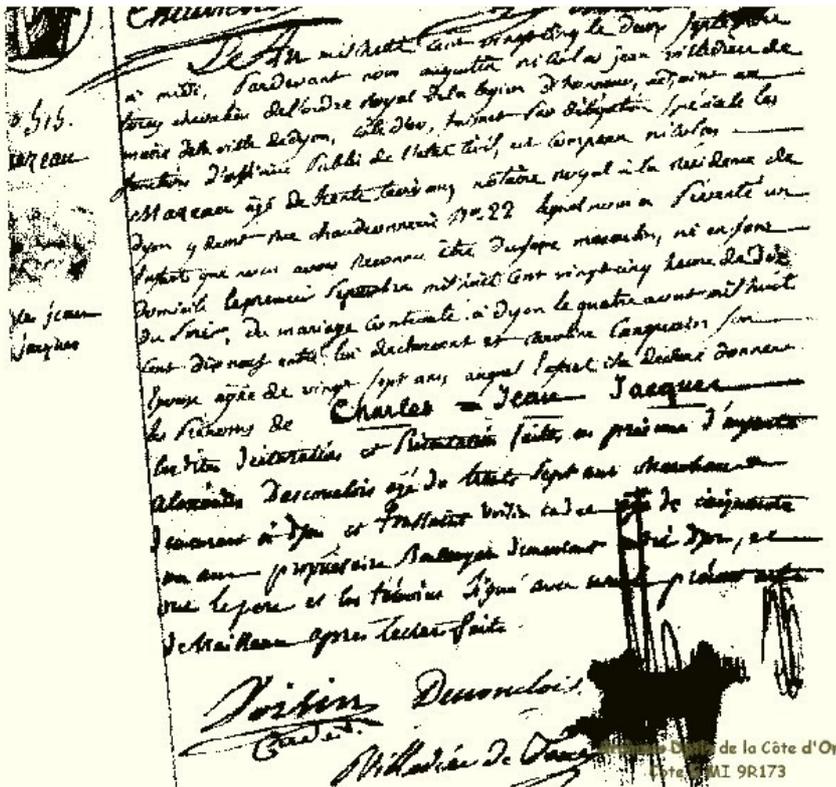
2007 : Le Cromois canalisé, à sa sortie du parc. Redevenu mince ruisseau.

A 41 ans, Charles héritera du domaine de son père, décédé le 3 juillet 1866 (sa mère, Caroline, est morte en 1861). 36 ans se sont déjà écoulés depuis l'achat de la propriété.

C'est avec lui que le domaine des Cèdres atteindra son apogée.

1. Portrait de Charles MAZEAU.

1.1 Acte de naissance :



«Le An mil huit cent vingt cinq le deux septembre à midi, pardevant nous Augustin Nicolas Jean Villedieu de Torcy chevalier de l'ordre Royal de la légion d'honneur, adjoint au Maire de la ville de Dijon, Côte d'Or, faisant par délégation spéciale fonction d'officier public de l'état civil, est comparu Nicolas Mazeau âgé de trente trois ans, notaire Royal à la résidence de Dijon y demeurant rue Chaudronnerie n°22 lequel m'a présenté un enfant que nous avons reconnu être de sexe masculin, né en son domicile le

31 premier septembre mil huit cent vingt à cinq heures de dix du soir, du mariage contracté à Dijon le quatre août mil huit cent dix neuf \* entre lui déclarant et Caroline Canquoin son épouse âgée de vingt sept ans, auquel il déclare donner les prénoms de **Charles - Jean Jacques** .....et présentation faite en présence d'Auguste Alexandre Desmandois (?) âgé de trente sept ans..... y demeurant à Dijon et Toussaint (?) Voisin.....âgé de cinquante ans.....propriétaire Boulanger demeurant....., et vu le père et les témoins signés avec nous le présent acte de naissance après lecture faite.»

\* Caroline s'est donc mariée à l'âge de 23 ans avec Nicolas qui avait alors 27 ans.

Ce premier septembre 1825, ses parents ne se doutaient pas que leur second fils allait connaître un destin brillant qui mènerait un enfant de la bourgeoisie dijonnaise aux plus hautes sphères de la société civile et politique française de l'époque.

### 1.3 Sa carrière professionnelle et politique :



Charles MAZEAU fit toutes ses études à Dijon.

Etudes littéraires puis étudiant à l'école de Droit, il obtient sa Licence en 1846 et son Doctorat en 1848.

Il s'inscrit au barreau de Dijon et devient Avocat.

En même temps que ses études, il développe des qualités de poète, de musicien.

Après être arrivé à Paris dans le cabinet d'Avocat de Paul Fabre, il y devient son premier secrétaire en 1852. A partir de cette date, il réside à Paris où il aura plusieurs adresses successives au cours de sa carrière.

Sa carrière d'avocat durera 27 ans.

En 1855, il écrit un Mémoire : «*De l'influence du droit canonique sur la législation française.*»

De 1863 à 1864 il collabore au «*Dictionnaire politique*» de Maurice Block et à la «*Revue critique*».

De 1863 à 1865, il est Rédacteur en chef du «*Bulletin des tribunaux*» et du «*Moniteur*» du Conseil d'Etat et de la Cour de Cassation.

C'est après l'effondrement du régime dont il avait osé se déclarer l'adversaire (le Second Empire) qu'il est élu à l'Assemblée Nationale en 1871 par 39775 voix sur 73216 votants (du 2.07 au 7.03.1876). Républicain modéré, il siège à la gauche républicaine et fait partie de nombreuses commissions.

Il est élu Sénateur après le vote de la Constitution le 30.01.1876 par 457 voix sur 795 votants. Il siège, comme précédemment, à gauche.

Il est réélu le 6.01.1885 par 793 voix sur 998 votants, puis de nouveau le 7.01.1894.

Le 30.05.1887, il entre dans le gouvernement de Maurice Rouvier comme Ministre de la justice, Garde des Sceaux. Il y restera jusqu'au 04.12 de la même année (démission suite à un scandale politico-judiciaire mal géré).

En 1899, alors Premier Président de la Cour de Cassation, il dirige les débats du premier procès en révision du Capitaine Dreyfus.

En tant que Conseiller général du canton de Gevrey



Chambertin (21), il est l'un des secrétaires de l'institution en 1871 et Rapporteur du service vicinal de 1871 à 1873.

Marié à Jeanne Marie Augustine Berthe GENRET-PERROTTE (1840-1910), d'une famille influente de Gevrey-Chambertin, située à une quinzaine de kilomètres au Sud de Dijon, ils ont deux filles : Caroline Jeanne (1861/1896) et Léonie Marie Marthe Nicole (1864-1923).

#### 1.4 Les drames familiaux :

Malheureusement, ils connaissent la tristesse du deuil avec la disparition de Caroline à l'âge de 35 ans, précédé quelques années auparavant du décès de son mari Pierre, Jules, Léon CHOPPARD, Avocat à la cour de cassation, à l'âge de 43 ans. Leur fille unique, Marguerite, ne survivra qu'un an à sa mère, elle meurt dans sa treizième année. Charles sera son tuteur après le décès de sa mère.



Caroline, Jeanne et Margueritte (dit Margot) en 1892.

Devenu Parisien dès le début des années 1850, la maison de Quetigny ne sera plus pour Charles, comme pour son père, qu'une maison de campagne.

Pourtant, il n'oublie pas sa terre natale, il y investira une partie de ses revenus en achetant, notamment, deux immeubles à Dijon au 27, rue Buffon et 42, rue Pasteur. Il gèrera les intérêts locaux de sa femme et conservera la moitié du domaine de Labergement-Foignet.



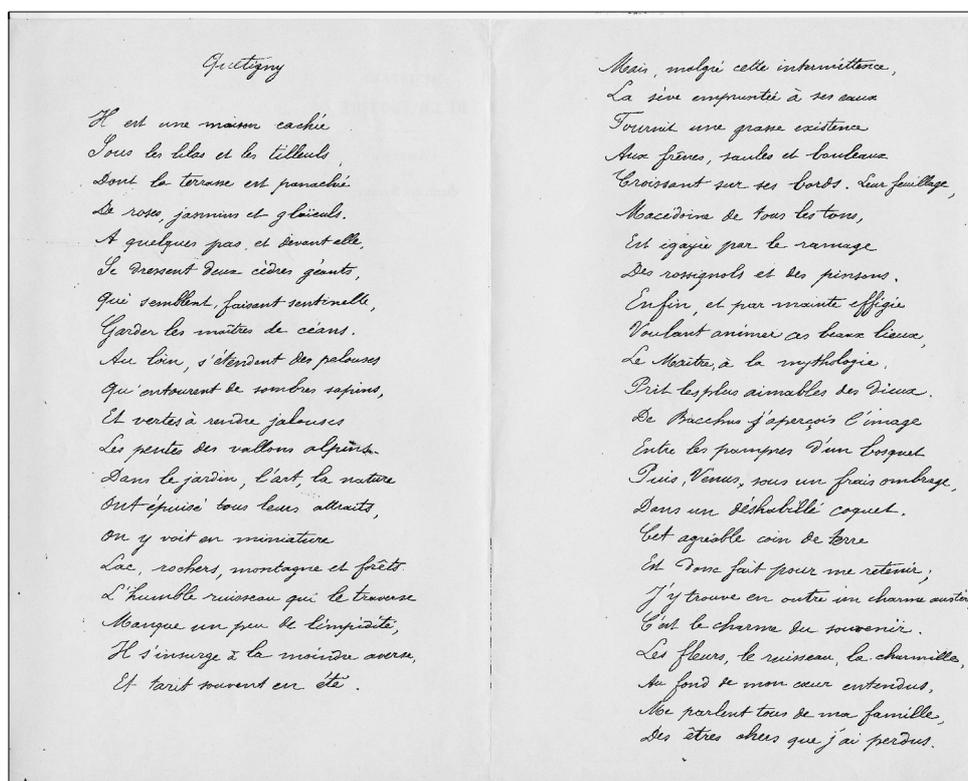
## 2. Le poète.

Sensible à l'art, Charles à parmi ses relations quelques peintres ou sculpteurs dijonnais comme Paul Lippe (avec qui il partage la nostalgie du « Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va ») ou Gasq.

Dans les dernières années de sa vie, alors qu'il avait arrêté toute activité politique et professionnelle, il écrit pour son plaisir des saynètes (quelquefois avec son gendre Julien Brégeault) ou des poèmes comme « Voyagez », « Nos bêtes », ou encore « Quetigny » en 1902. Il y décrit le parc de la maison et fait se languir l'auteur sur la mort de ses deux frères, de sa fille, de son gendre et de sa petite fille.

## Quetigny

Il est une maison cachée  
sous les lilas et les tilleuls  
dont la terrasse est panachée  
de roses, jasmins et glaïeuls.  
A quelques pas et devant elle,  
se dressent **deux cèdres géants**  
qui semblent, faisant sentinelle,  
garder les maîtres de céans.  
Au loin, s'étendent des pelouses  
qu'entourent de sombres sapins,  
et vertes à rendre jalouses  
les pentes des vallons alpins.  
Dans le jardin, l'art, la nature  
ont épuisé tous leurs attraits,  
on y voit en miniature  
**lac, rochers, montagnes et forêts.**  
**L'humble ruisseau** qui le traverse  
manque un peu de limpidité,  
il s'insurge à la moindre averse,  
et tarit souvent en été.



Mais, malgré cette intermittence,  
la sève empruntée à ses eaux  
Fournit une grasse existence  
aux frênes, saules et bouleaux  
croissant sur ses bords. Leur feuillage,  
macédoine de tous les tons,  
est égayé par le ramage  
des rossignols et des pinsons.  
Enfin, et par mainte effigie  
voulant animer ces beaux lieux,  
le Maître à la mythologie  
prit les plus aimables des Dieux.  
De **Bacchus** j'aperçois l'image  
entre les pampres d'un bosquet  
Puis, **Vénus** sous un frais ombrage,  
dans un déshabillé coquet.  
Cet agréable coin de terre  
est donc fait pour me retenir;  
j'y trouve en outre un charme austère,  
c'est le charme du souvenir.  
Les fleurs, le ruisseau, la charmille,  
au fond de mon coeur entendus,  
me parlent tous de ma famille,  
des êtres chers que j'ai perdus.

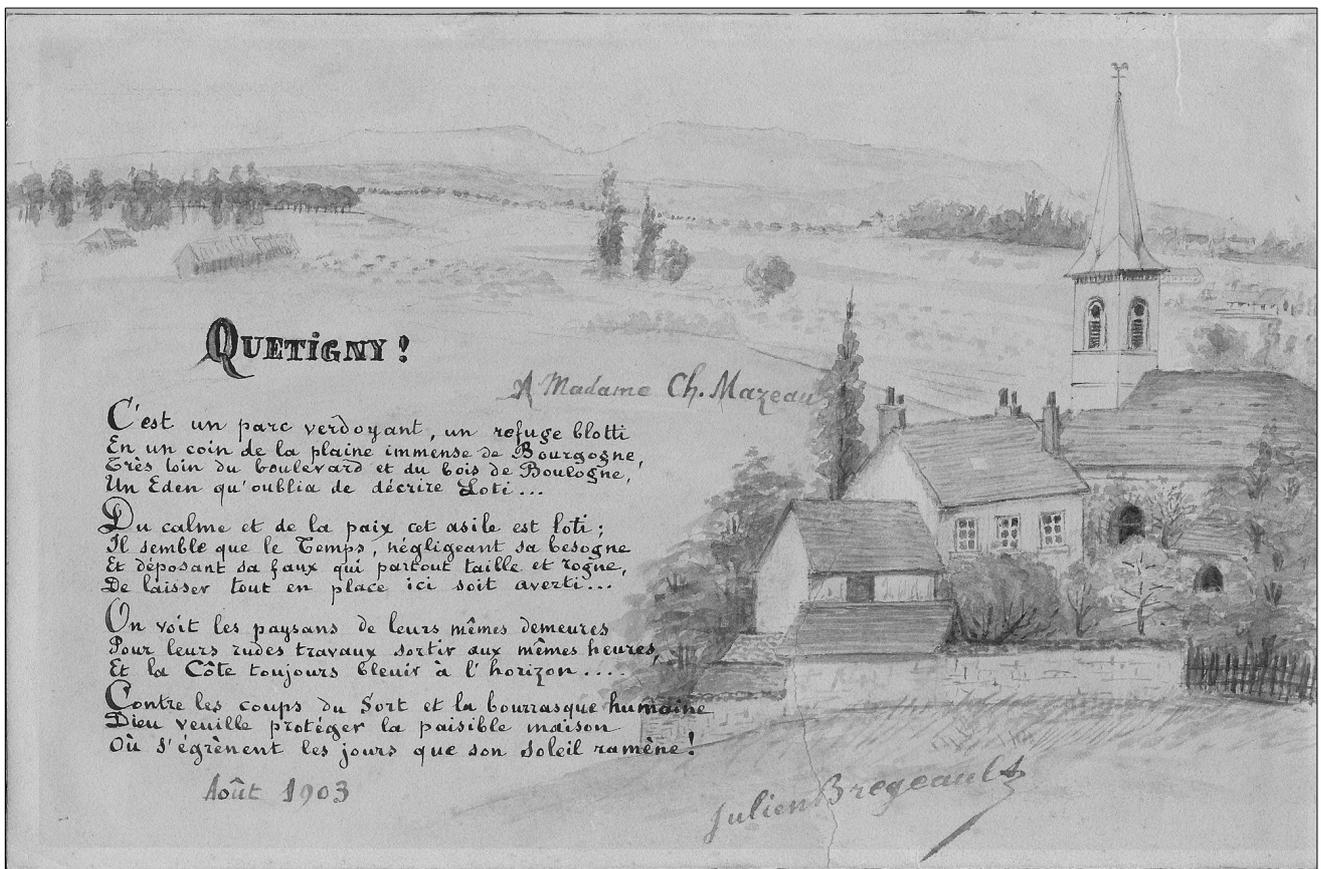
**Deux cèdres géants** : Certainement encore aujourd'hui parmi les plus beaux des environs.

**Lac, rochers, montagnes et forêts** : La poire. La butte au fond du parc, composée de la terre retirée lors du creusement de la poire (encore visible aujourd'hui). Les arbres du parc.

**L'humble ruisseau** : Le Cromois.

**Bacchus, Vénus** : Statues présentes dans le parc. Charles confond-il Bacchus avec le buste d'Eros de Centocelle ? (voir page 42) A priori, il n'y avait pas de statue de Bacchus dans le parc.

A la même période, Julien Bregeault écrit lui aussi un poème qu'il dédit à sa belle mère Jeanne : Quetigny !



De son côté, Louis Mazeau, l'un des frères de Charles, réalise quelques peintures. L'une d'elle, « Nature morte » de 1867, a été acquise par le musée des beaux arts de Dijon.

### 3. La guerre de 1870.

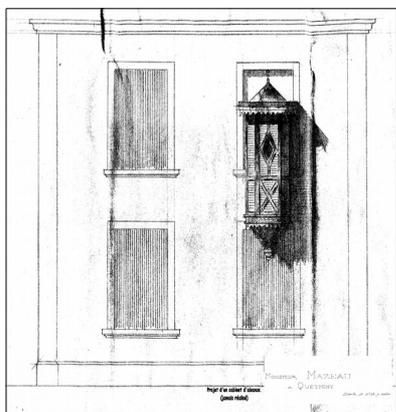
Dans un opuscule de 1872 intitulé «Promenades d'été, Quetigny» et diffusé à 25 exemplaires, Clément Janin raconte comment la maison de maître a été transformée en ambulance (hôpital de campagne) le 30 octobre 1870 après la bataille contre les Prussiens. Cette date a donné son nom à une place de Dijon : la place du Trente Octobre et de la Légion d'honneur. «Le Second Empire devait ramener les Allemands dans cette plaine. Une partie de l'armée de Werder, s'avançait sur Dijon, le 30 octobre 1870. Après que son artillerie eut délogé de Varois et de Couternon, les défenseurs improvisés qui voulaient s'opposer à son passage, elle se déploya dans la plaine (...), son aile gauche refoulant nos tirailleurs sur Quetigny. Dans la soirée, la 3ème brigade, commandée par le major général Keller, bivouaqua entre Couternon et Quetigny. Le général s'était installé à la Motte. L'habitation de monsieur Mazeau, aujourd'hui Député, avait été transformée en ambulance. Quarante-cinq blessés, dont trois Français, y furent apportés dans la nuit par les Prussiens; on les évacua le lendemain sur Dijon. Les pertes subies par Quetigny, pendant l'occupation prussienne, se sont élevées à 54 236,58 Francs.»

### 4. Agrandissement du domaine : De nouvelles acquisitions de terres.

Comme son père, Charles continua à acquérir du terrain, essentiellement agricole. Ci-dessous la liste des terres achetées par Charles Mazeau :

Dates	Terres	Surface
1872 à 1901		
	La Noche	17a 14c
	Le Tarpeloy	20a 30c
	La Veuglotte	59a 94c
	En Galata	55a 90c
1873	Pré de la grange	82a 30c
	Au Noyer Courtaud	55a 22c
	Les Lochères	2ha 6a 50c
	Au village	83a
	Champsot	2ha 68a 30c
	Sur le chemin de Jussot	10a 4c
	Sur le chemin de Jussot	10a 85c
	En Jussot	22a 90c
	Sur le chemin de Jussot	8a 57c
	Pièce aux herbues	3ha 80a 97c
1901	Pré de la grange	35a section c n°393 et 394
	En la Noche	38a 95c
	Sur le chemin de Jussot	77a 48c
	Pâtis du pré de la grange	31a 90c section c n°266 et 267
	<b>Total</b>	<b>14ha 65a 26c</b>

En 1901, le domaine s'étendait alors sur **60ha 36ca**, il atteint cette année-là son maximum. En 1830, la superficie n'était que de **31ha 80a 4c** lorsque Nicolas MAZEAU acheta la propriété. En deux générations, la surface du domaine a pratiquement doublé. Par contre, il ne réalisa pas, semble-t-il, de travaux importants sur les bâtiments de la ferme (à moins qu'il ne construisit de nouveaux bâtiments suite à l'agrandissement de l'emprise de la ferme et de la nouvelle dimension du domaine agricole).



En ce qui concerne la maison de maître, il projeta au moins la construction d'un cabinet d'aisance, qui ne sera jamais réalisé.

C'est vraisemblablement lui qui fit changer le toit de tuiles vernissées en banale couverture d'ardoise.

## 5. Le décès de Charles MAZEAU : Un héritage important.

Il décède à Paris dans son appartement du 87 Bd St Michel, le 8 février 1905. Jeanne décèdera aussi à Paris en 1910 dans son dernier appartement, rue de Rennes.

A sa mort, il laisse un héritage assez conséquent à ses héritiers. Un inventaire fait le 21 février 1905 nous apprend qu'il possède des obligations, des meubles et bijoux, des «deniers». Il nous renseigne aussi sur la valeur du domaine de Labergement (qu'il détenait pour moitié avec sa femme), des maisons dijonnaises, rue de Buffon et rue St Pierre, etc.

Dans cet inventaire, l'ensemble de la propriété des Cèdres est estimé à 15 000 Francs pour la maison et 84 750 Francs pour la ferme soit un total de **654 330 €** (1 F de 1905 = 2,40 €).

Le total de ses actifs est de 416 774 Francs, soit 1 000 257 € de 2008.

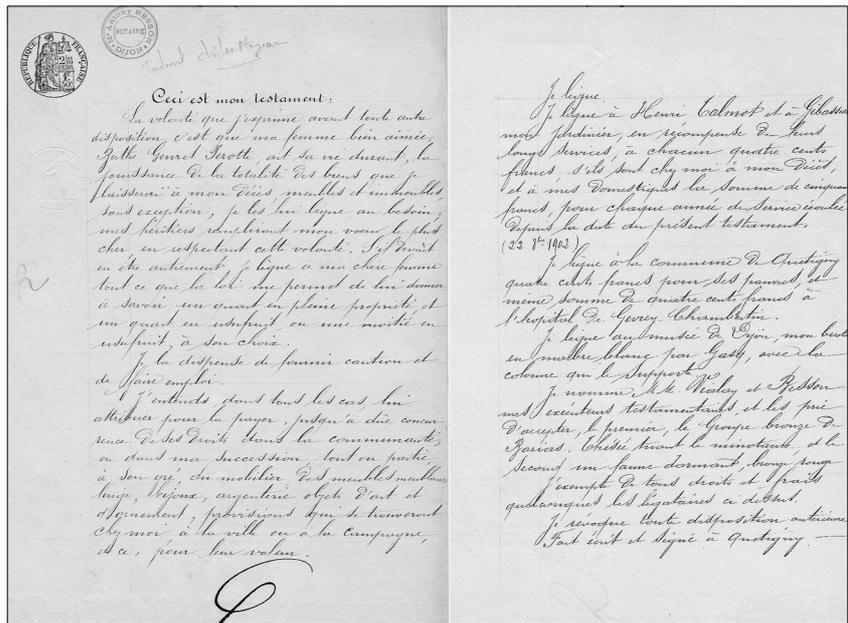


Par testament (rédigé en 1902) il lègue à la commune de Quetigny et à Gibassier son jardinier de Quetigny, la somme de 400 Francs (960 €).

Il fait don à la ville de Dijon de son buste en marbre blanc sculpté par Gasq en 1898.

Ce buste se trouve actuellement dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Dijon, un autre est à la Cour de Cassation.

## Extraits de son testament :



Le 13 février, des oraisons funèbres furent lues par des personnalités politiques et judiciaires devant sa tombe le jour de son enterrement au cimetière de Dijon, et l'Avocat Général Bonnet fit une allocution lors de l'audience solennelle de rentrée du 16 octobre 1905 de la Cour de Cassation.

Dès le lendemain de sa disparition des journaux comme l'Illustration, le Figaro ou l'Humanité firent part de sa disparition dans leurs colonnes.

Ci-contre, extrait du recensement de 1906. Apparaissent les noms des habitants de la « rue de la forêt » qui est celle de la propriété des Cèdres et de sa ferme.

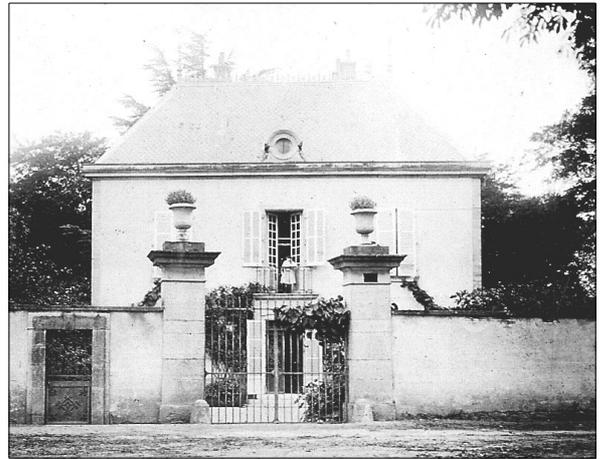
Ici, les noms du fermier et de sa famille, ses domestiques et ses ouvriers agricoles (dont un Suisse) ainsi que ceux du jardinier, de sa femme et sa fille.

Rue de la Forêt	6	1002	1	Perraux	Eugène	1862	Beaulty-le-Sap	Français	Chef de ménage	Cultivateur
			2	Picard	Apolline	1855	Quétigny	Française	sa femme	Cultivateur
			3	Perraux	Lucien	1889	Beaulty-le-Sap	Français	son fils	Cultivateur
			4	Guillemin	Kasimir	1885	Quétigny	Français	son domestique	Domestique
			5	Rousselot	Léon	1881	Paris	Français	son domestique	Domestique
			6	Parmentier	Jean-Baptiste	1847	Angy-Auxois (Vosges)	Français	son domestique	Domestique
			7	Barot	Alfred	1861	Beau-le-Compte	Français	son domestique	Boisier
			8	Genovay	Frank	1854	Passins (cantons de Bâle)	Suisse	son domestique	Vacher
7	6	1	Gebassier	Charles	1853	Orgeux	Français	Chef de ménage	Jardinier	
		2	Trotot	Louise	1858	Fontaine-Française	Française	sa femme	sans profession	
		3	Gebassier	Angèle	1891	Quétigny	Française	sa fille	sans profession	



1900: le salon

## 6. Galerie photos :



1904: façade sur rue



1894: une visite



1905: les 2 cèdres géants



1900: devant la Roseraie

**Suite dans la seconde partie :**

**Léonie Mazeau  
Berthe Brégeault**